

CHARTRE

Incubateur **OPTITEX**



OPTITEX

www.techtera.org

<https://www.minalogic.com/>

Document contractuel
PRINCIPES & ORGANISATIONS



Association Techtera Auvergne-Rhône-Alpes – 91 bis chemin des Mouilles – 69130 ECULLY

Tél : +33 (0)4 20 30 28 80

EMail : contact@techtera.org

Site : www.techtera.org

Siret : 485 203 293 00025 - APE : 9499Z

Minalogic Auvergne Rhône-Alpes - Maison Minatec - 3 Parvis Louis Néel - 38054 Grenoble Cedex 9

Tél : +33 (0)4 38 78 19 47

EMail : contact@minalogic.com

Site : www.minalogic.com

Siret : 485 361 133 000 21 - APE : 9499Z

Une opération soutenue par :

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Charte d'adhésion à l'incubateur *OPTITEX*
Pôles de compétitivité TECHTERA/ MINALOGIC

CONTEXTE

Les pôles de compétitivité TECHTERA et MINALOGIC ont pour mission de favoriser et promouvoir la compétitivité des filières industrielles des textiles et matériaux souples, du numérique et de l'optique-photonique.

Ils se sont rapprochés, avec la volonté de collaborer dans le domaine de la conception de produits alliant les expertises technologiques et marché du textile, du numérique et de l'optique-photonique. Ce fonctionnement inter-pôle permet également de faciliter la diffusion de connaissances ainsi que l'émergence de projets collaboratifs au sein de leurs réseaux d'adhérents respectifs.

Une première action initiée pour répondre à ces enjeux est la mise en place d'un groupe de travail collaboratif pour l'émergence et l'incubation de concepts transverses à destination de la défense et de la sécurité civile.

Les pôles créent l'incubateur *OPTITEX*, sur la thématique associée.

Ce document définit le cadre, les règles, principes, objectifs et mode d'organisation de cet incubateur.

CADRE

L'incubateur et ses activités s'inscrivent dans le cadre d'une démarche d'innovation collaborative.

Au travers un parcours d'une année alliant idéation, créativité technique et prototypage, les participants seront accompagnés au sein d'un écosystème transverse et favorable à l'innovation.

Le secteur de la défense servira de prisme pour formaliser cette démarche.

OBJECTIFS

Les quatre principaux objectifs de cet incubateur sont listés ci-dessous :

- Initier une démarche d'open-innovation transverse optique-photonique, numérique et textile
- Faire émerger des concepts en atelier et les évaluer
- Les transformer en prototypes et transitionner vers un mode projet
- Capitaliser et diffuser des connaissances nouvelles au sein des membres



Association Techtera Auvergne-Rhône-Alpes – 91 bis chemin des Mouilles – 69130 ECULLY

Tél : +33 (0)4 20 30 28 80

EMail : contact@techtera.org

Site : www.techtera.org

Siret : 485 203 293 00025 - APE : 9499Z

Minalogic Auvergne Rhône-Alpes - Maison Minatec - 3 Parvis Louis Néel - 38054 Grenoble Cedex 9

Tél : +33 (0)4 38 78 19 47

EMail : contact@minalogic.com

Site : www.minalogic.com

Siret : 485 361 133 000 21 - APE : 9499Z

Une opération soutenue par :



Charte d'adhésion à l'incubateur *OPTITEX*
Pôles de compétitivité TECHTERA/ MINALOGIC

REGLES DE PARTICIPATION

L'accès à l'incubateur est ouvert à toute entreprise qui répond aux règles suivantes :

- Être représentatif d'une partie des filières textile ou optique-photonique
- Signer la présente charte, et s'engager à respecter scrupuleusement les principes qui y sont décrits.
- Jouer le jeu de la collaboration
- S'engager à contribuer activement à la dynamique du groupe, en respectant les deux règles décrites ci-après. Tout manquement entraînera l'annulation de l'adhésion de la structure à l'incubateur.
 - Avoir une présence récurrente sur les 3 ateliers
 - Participer aux communications et sollicitations ponctuelles entre les ateliers

PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

L'animation globale et le secrétariat sont assurés par les pôles TECHTERA et MINALOGIC

L'incubateur se réunira trois fois, à l'occasion d'ateliers de créativité. Ces ateliers se tiendront par défaut dans les locaux de TECHTERA ou à sa convenance sur le site d'un membre de l'incubateur. Entre les deuxième et troisième ateliers aura lieu une phase de prototypage portée par les participants de l'incubateur.

Les éléments de connaissances générés au sein de l'incubateur auront vocation à être réutilisés pour de futurs ateliers.

L'un des objectifs étant de générer des projets collaboratifs, tout sous-groupe pourra se constituer en groupe projet à l'issue du travail de créativité.

ENGAGEMENT

Nom, prénom : _____

Fonction : _____

Structure : _____

Je, soussigné M. / Mme _____ valide mon adhésion à l'incubateur OPTITEX porté par les pôles TECHTERA et MINALOGIC, et m'engage à respecter l'ensemble des règles et principes dudit incubateur, décrits dans la présente charte.

Date : _____

Signature :



Association Techtera Auvergne-Rhône-Alpes – 91 bis chemin des Mouilles – 69130 ECULLY

Tél : +33 (0)4 20 30 28 80

EMail : contact@techtera.org

Site : www.techtera.org

Siret : 485 203 293 00025 - APE : 9499Z

Minalogic Auvergne Rhône-Alpes - Maison Minatec - 3 Parvis Louis Néel - 38054 Grenoble Cedex 9

Tél : +33 (0)4 38 78 19 47

EMail : contact@minalogic.com

Site : www.minalogic.com

Siret : 485 361 133 000 21 - APE : 9499Z

Une opération soutenue par :



Charte d'adhésion à l'incubateur OPTITEX
Pôles de compétitivité TECHTERA/ MINALOGIC